

9h - Accueil des participants

- Accueil par le Bâtonnier de l'Ardèche et le Président du tribunal judiciaire de Privas
- Ouverture du colloque sur l'expérience belge de Dinant par Marie-France Carlier, magistrate, et Bee Marique, avocate et médiatrice

10h15-12h - LES DIVERSES EXPÉRIENCES DU CONSENSUS PARENTAL : CHANGEMENT DE PARADIGME ET DE POSITIONNEMENT

La mise en place du consensus parental à droit constant au sein des tribunaux judiciaires de Privas (Ardèche) et de Grenoble (Isère) : l'adaptation aux territoires

Modératrice : Corinne Beaufour-Garaude, avocate au barreau de Grenoble, médiatrice et coordinatrice parentale

- À Privas : Clémentine Francès, vice-présidente coordinatrice des affaires familiales auprès du tribunal judiciaire de Privas, Émilie Sabau et Marion Michelosi, greffières au service des affaires familiales
- À Grenoble : Anne-Sophie Brun-Wauthier, maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes, Joëlle Tizon, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Grenoble

La place nouvelle de l'avocat dans le consensus parental

Modératrice : Bee Marique

- Barbara Régent et Marie-Laure Bouze, avocates au barreau de Paris, membres des avocats de la Paix
- Kréména Mladenova, avocate au barreau de Grenoble, vice-présidente de la commission famille du barreau de Grenoble
- Joëlyne Roze, avocate au barreau de l'Ardèche et présidente du Centre de médiation de l'Ardèche

Buffet turc sur place (15 euros – sur réservation)

13h30-17h15 - LE CONSENSUS PARENTAL, LES CONFLITS DE HAUTE INTENSITÉ ET LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Besoins fondamentaux de l'enfant et points de vigilance

Modératrice : Anne-Sophie Brun-Wauthier

- Clémentine Francès : introduction
- Sylvie Sampol, psychologue, experte et formatrice : besoins fondamentaux de l'enfant et conflit parental
- Andreea Gruev-Vintila, maîtresse de conférences en psychologie à l'Université Paris Nanterre : besoins fondamentaux de l'enfant et contrôle coercitif (en visioconférence)

Les hauts conflits, les VIF : les outils du consensus parental en Ardèche et à Grenoble

Modératrice : Marie-France Carlier

- Sandy Cros, psychologue ADSEA Ardèche : l'expertise de toute la famille et enquête sociale coordonnées
- L'ADSEA : les réunions de responsabilisation parentale
- L'ETAP : l'expertise et l'accompagnement interdisciplinaire
- Marie-Clotilde Danis : la coordination parentale
- Sylvie Vibert-Fritsch : la présence du médiateur à l'audience
- Nathalie Exmelin : la refonte des espaces rencontres en Ardèche : la maison des droits des enfants et des familles

Conclusion : perspectives législatives ?